

# Avis de construction

## Protection contre l'érosion au parc de la promenade Lyndale – Phase 1

**DESTINATAIRES : Résidents et propriétaires d'entreprise**

**Début des travaux de la phase 1 :** Janvier 2023

**Achèvement prévu de la phase 1 :** Mars 2023

Veillez noter que des travaux supplémentaires auront lieu pendant le printemps et l'été 2023 dans le cadre de la phase 2 de la construction. On enverra d'autres avis de construction à ce moment-là.

**Vue d'ensemble :** On prévoit entreprendre le projet de protection contre l'érosion au parc de la promenade Lyndale en janvier 2023 pour protéger contre l'érosion le reste du parc de la promenade Lyndale, de l'avenue Birchdale à la rue Highfield le long de la promenade Lyndale. Les travaux supplémentaires comprendront des sentiers reliant le parc de la promenade Lyndale aux trottoirs dans le quartier adjacent, un sentier d'accès riverain complètement accessible, des préparations en vue d'un futur quai flottant, la naturalisation de la prairie et des travaux d'aménagement paysager connexes.

### Répercussions sur la circulation automobile et piétonnière :

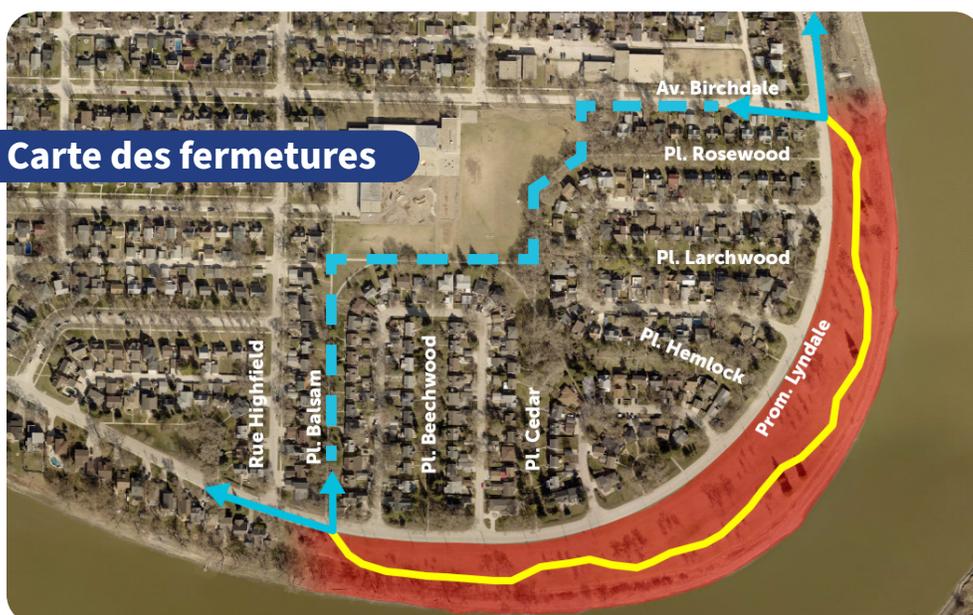
- Aucune fermeture de voie ou restriction en matière de stationnement ne sera en vigueur le long de la promenade Lyndale
- L'accès piétonnier au parc de la promenade Lyndale et à la piste polyvalente riveraine de Birchdale à Highfield sera fermé pendant la phase 1 et la phase 2 de la construction. Des panneaux indiquant les fermetures et les déviations seront en place pendant la durée des travaux.
- L'accès piétonnier aux résidences et aux entreprises sera maintenu pendant les travaux.
- Les voies d'accès à l'intention des véhicules de construction seront le long de l'avenue Ferndale, de la rue Highfield et de la promenade Lyndale.

Nous reconnaissons que ce projet occasionnera des inconvénients pour les résidents, et nous nous excusons des perturbations. Si vous avez des préoccupations en matière d'accessibilité, des besoins spéciaux en matière d'accès ou des questions sur les travaux, veuillez communiquer avec Michael Van Helden, au 204-975-9505 ou à [mvanhelden@trekgeotechnical.ca](mailto:mvanhelden@trekgeotechnical.ca). Nous vous remercions de votre patience.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Michael Van Helden, Ph. D., P. Eng.

c. c. Kendall Thiessen, Service des travaux publics, Ville de Winnipeg



### Carte des fermetures

-  Fermeture du sentier
-  Fermeture du parc
-  Déviation de la circulation piétonnière

Pour en savoir plus sur ce projet de construction, visitez [winnipeg.ca/rivelyndale](http://winnipeg.ca/rivelyndale) ou appelez le 311